

Unité : **Construction métallique**

Groupe modulaire : **Entreprise**

N° de module : **20**

Désignation : **Droit et assurance**

Identification du module

Prérequis	Expérience pratique de la construction métallique ou d'une branche similaire
Compétence	Le/la titulaire s'approprie les connaissances en matière de droit et d'assurance nécessaires pour éviter les litiges, connaître ses obligations et défendre ses droits. Il/elle sait quand le recours à un spécialiste est nécessaire.
Contrôle de compétence	Les objectifs sont contrôlés dans le cadre du module par une évaluation des acquis (écrit, durée env. 2 heures).
Niveau	Examen professionnel supérieur (EPS) fédéral
Objectifs de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes du droit et du droit de la responsabilité civile ▪ Contrat d'entreprise, en particulier norme SIA 118 ▪ Assurances de construction ▪ Droit du travail et droit locatif ▪ Formes d'entreprise et succession des entreprises ▪ Droit des poursuites pour dettes et de la faillite ▪ Assurances sociales ▪ Droit réel ▪ Droit de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'environnement ▪ Marchés publics
Durée d'apprentissage	70 heures
Reconnaissance comme certification partielle	Maître constructeur/trice métallique (EPS)
Validité	6 ans

Objectifs d'apprentissage approfondis selon les niveaux taxonomiques K1 à K6

Principes du droit et du droit de la responsabilité civile

- K2 ▪ Comprendre les principes du droit public et du droit privé
- K2 ▪ Connaître les principales sources du droit
- K2 ▪ Comprendre les principes du droit des contrats
- K4 ▪ Connaître les conditions de la responsabilité contractuelle et non contractuelle et pouvoir les appliquer à des cas de responsabilité dans des affaires de construction
- K2 ▪ Comprendre les dispositions de la responsabilité du fait des produits

Contrat d'entreprise, en particulier norme SIA 118

- K2 ▪ Connaître les droits et les devoirs des parties au contrat d'entreprise
- K2 ▪ Connaître la différence entre les dispositions relatives au contrat d'entreprise dans le CO et la norme SIA 118
- K4 ▪ Savoir évaluer des cas pratiques problématiques
- K3 ▪ Connaître les différentes dispositions déterminantes pour les consortiums et en comprendre les avantages et les inconvénients

Assurances de construction

- K3 ▪ Connaître les prestations des assurances déterminantes pour une entreprise du secteur de la construction et savoir les appliquer à des cas pratiques
- K2 ▪ Connaître les risques non assurables

Droit du travail et droit locatif

- K2 ▪ Comprendre la différence entre contrat de travail et contrat d'entreprise
- K3 ▪ Connaître les droits et les devoirs des parties au contrat de travail et savoir les appliquer à des cas pratiques
- K3 ▪ Connaître les droits et les devoirs du bailleur et du locataire et savoir les appliquer
- K2 ▪ Connaître la différence entre un contrat de location avec option d'achat et un contrat de location-vente

Formes d'entreprise et succession des entreprises

- K2 ▪ Connaître les différentes formes d'entreprise
- K3 ▪ Comprendre les modalités des différentes formes d'entreprise et savoir les appliquer à la pratique professionnelle
- K3 ▪ Connaître les principales dispositions du régime matrimonial et du droit des successions, dans la mesure où elles sont importantes pour l'entreprise, et savoir les appliquer au règlement de la succession d'une entreprise

Droit des poursuites pour dettes et de la faillite

- K2 ▪ Comprendre les différentes procédures de recouvrement de créances par voie de poursuites, et connaître les modalités d'application de chacune d'entre elles
 - K2 ▪ Connaître les dispositions de la procédure concordataire
-

Assurances sociales

- K4 ▪ Connaître les prestations et les groupes de personnes couvertes des assurances obligatoires dans le domaine de la prévoyance vieillesse, invalidité et survivants, de l'assurance-chômage et de l'assurance-accidents, et savoir les appliquer à des cas pratiques
- K2 ▪ Connaître les deux systèmes de financement de la prévoyance vieillesse, invalidité et survivants

Droit réel

- K3 ▪ Connaître les différents droits réels et savoir les appliquer à des cas pratiques
- K3 ▪ Connaître la procédure d'inscription d'une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs et savoir l'appliquer
- K3 ▪ Connaître les possibilités de financement d'un bien-fonds et savoir les mettre en pratique

Droit de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'environnement

- K4 ▪ Comprendre l'importance de la garantie de propriété et savoir évaluer les conséquences des interventions de l'État
- K2 ▪ Connaître les concepts, les instruments et les procédures de l'aménagement du territoire
- K2 ▪ Comprendre la procédure et les conditions de demande d'un permis de construire
- K4 ▪ Connaître les grands principes et les principales restrictions du droit de l'environnement en matière de protection contre le bruit et de protection de l'air, et savoir les appliquer à des cas pratiques

Marchés publics

- K2 ▪ Comprendre les procédures prévues par le droit fédéral et cantonal des marchés publics
-